

AMAVET | Parasites et objectifs

Chiens et chats - repères suisses - 30 septembre 2026

Groupe	Pourquoi intervenir ?	Mesure adaptée
Ascaris et ankylostomes	Vers intestinaux ; risque particulier chez les jeunes et potentiel de transmission à l'humain.	Vermifuge adapté et/ou examens de selles selon le risque ; hygiène.
Vers plats : Dipylidium, Taenia, Echinococcus	Contamination par puces avalées, proies ou certains aliments crus.	Molécule active sur les cestodes ; contrôle des puces pour Dipylidium. Échinococcose : suivi spécialisé.
Vers pulmonaires et vers du cœur	Risques variables selon région, exposition et voyage.	Diagnostic et protocole spécifique ; aucun vermifuge universel. Préparer le voyage avec le vétérinaire.
Puces	Démangeaisons, allergie, parfois anémie ; stades immatures dans le logement.	Traiter chaque animal avec un produit pour son espèce et assainir l'environnement.
Tiques	Ce sont des acariens, pas des insectes ; elles peuvent transmettre des agents pathogènes.	Protection adaptée et inspection du pelage ; retirer rapidement les tiques fixées.
Acariens, poux et insectes piqueurs	Gale, parasites des oreilles ou risque lié aux moustiques/phlébotomes.	Identifier le parasite ; vérifier l'indication et, en voyage, l'effet répulsif requis.
Giardia et autres protozoaires	Ce ne sont pas des vers. Une diarrhée ne suffit pas à identifier sa cause.	Examen vétérinaire, analyse et traitement ciblé ; les vermifuges ne couvrent pas tous ces organismes.

Vers, tiques et insectes sont des groupes différents. Le traitement dépend du parasite identifié et du mode de vie. Giardia est un protozoaire : une diarrhée exige un diagnostic, pas un vermifuge choisi au hasard.

Informations générales, pas une ordonnance. Exemples soumis à prescription en Suisse ; disponibilité chez Amavet non confirmée.

Guide complet et notices : amavet.ch/vermifuges-antiparasitaires-chiens-chats/

AMAVET | Calendrier de vermifugation

Chiens et chats - repères suisses - 30 septembre 2026

Situation	Repère de prévention	À préciser en consultation
Chiot	Dès 2 semaines, puis toutes les 2 semaines jusqu'à 2 semaines après le sevrage.	Choisir un médicament adapté au très jeune ; poursuivre le suivi du jeune jusqu'à 6 mois.
Chaton	Dès 3 semaines, puis toutes les 2 semaines jusqu'à 2 semaines après le sevrage.	Préparation et poids compatibles ; Milbemax Chat indique un démarrage à 6 semaines, puis mensuel jusqu'à 6 mois.
Femelle allaitante	Traiter en même temps que la première vermifugation des petits.	Gestation, lactation et notice à vérifier ; aucun protocole préventif de gestation à improviser.
Adulte, risque non classé	Au moins 4 traitements/an selon ESCCAP Suisse.	Si risque connu, personnaliser la fréquence et le spectre ; alternative : coproscopies régulières.
Chasse, proies, sorties non surveillées	Une prévention mensuelle contre les vers plats peut être indiquée.	Évaluer le risque réel, notamment Echinococcus ; choisir la bonne molécule.
Contact étroit avec personnes vulnérables	Une stratégie plus fréquente peut être justifiée.	Discuter de la protection du foyer et de l'hygiène.
Voyage	Évaluation avant départ, puis suivi au retour.	Destination, moustiques, phlébotomes, vers du cœur et éventuelles obligations d'entrée.

La prévention ESCCAP ne remplace pas la notice de chaque médicament. Chez le chaton, commencer la prévention à 3 semaines exige une préparation adaptée ; Milbemax Chat prévoit un démarrage à 6 semaines. Une vermifugation ne garantit pas l'absence de réinfestation jusqu'à la prise suivante.

Informations générales, pas une ordonnance. Exemples soumis à prescription en Suisse ; disponibilité chez Amavet non confirmée.

Guide complet et notices : amavet.ch/vermifuges-antiparasitaires-chiens-chats/

AMAVET | Milbemax chien : comprimés S et M

Chiens et chats - repères suisses - 30 septembre 2026

Poids du chien	Présentation exacte	Repère de dose par prise
0,5 à 1 kg	S : 2,5 mg milbémycine-oxime + 25 mg praziquantel	½ comprimé S
>1 à 5 kg	S	1 comprimé S
>5 à 10 kg	S ou M : 12,5 mg + 125 mg	2 comprimés S ou 1 comprimé M
>10 à 25 kg	M	1 comprimé M
>25 à 50 kg	M	2 comprimés M
>50 à 75 kg	M	3 comprimés M

Milbemax Chien : dès 2 semaines et 0,5 kg ; M interdit sous 5 kg. Minimum : 0,5 mg/kg milbémycine-oxime + 5 mg/kg praziquantel. Avec ou après repas. MDR1, maladie rénale/hépatique sévère, poids hors tableau : avis vétérinaire. La répétition dépend du parasite et du risque.

Informations générales, pas une ordonnance. Exemples soumis à prescription en Suisse ; disponibilité chez Amavet non confirmée.

La présentation exacte, l'espèce et le poids sont indispensables : ne jamais transposer la dose à une autre formulation.

Guide complet et notices : amavet.ch/vermifuges-antiparasitaires-chiens-chats/

AMAVET | Milbemax chat : comprimés S et M

Chiens et chats - repères suisses - 30 septembre 2026

Poids du chat	Présentation exacte	Repère de dose par prise
0,5 à 1 kg	Chat S : 4 mg milbémycine-oxime + 10 mg praziquantel	½ comprimé Chat S
>1 à 2 kg	Chat S	1 comprimé Chat S
>2 à 4 kg	Chat M : 16 mg + 40 mg	½ comprimé Chat M
>4 à 8 kg	Chat M	1 comprimé Chat M

Milbemax Chat : S interdit sous 0,5 kg ; M interdit sous 2 kg. À 2 kg exactement, utiliser la ligne Chat S. Minimum : 2 mg/kg milbémycine-oxime + 5 mg/kg praziquantel. Avec ou après repas. Notice : chatons à partir de 6 semaines, puis mensuel jusqu'à 6 mois ; au-delà de 8 kg, faire calculer la dose.

Informations générales, pas une ordonnance. Exemples soumis à prescription en Suisse ; disponibilité chez Amavet non confirmée.

La présentation exacte, l'espèce et le poids sont indispensables : ne jamais transposer la dose à une autre formulation.

[Guide complet et notices : amavet.ch/vermifuges-antiparasitaires-chiens-chats/](https://amavet.ch/vermifuges-antiparasitaires-chiens-chats/)

AMAVET | Antiparasitaires externes : exemples suisses

Chiens et chats - repères suisses - 30 septembre 2026

Produit / composition	Âge et dose	Action et durée	Précaution essentielle
Bravecto spot-on Chat : fluralaner	Dès 9 semaines et 1,2 kg. 1 pipette : 112,5 mg pour 1,2-2,8 kg ; 250 mg pour >2,8-6,25 kg ; 500 mg pour >6,25-12,5 kg.	Puces C. felis : effet dès 12 h ; tiques I. ricinus : 48 h après fixation. Protection 12 semaines ; renouvellement à 12 semaines.	Voie cutanée. Pas un vermifuge ni un répulsif : le parasite doit se nourrir. Gestation/lactation : décision vétérinaire.
Advantix Chien : imidaclopride + perméthrine	Pas chez les chiots allaités de moins de 7 semaines. Pipette : <4 kg 0,4 ml ; >4-10 kg 1 ml ; >10-25 kg 2,5 ml ; >25-40 kg 4 ml.	Puces tuées sous 24 h, prévention 4 semaines. Tiques : 3 ou 4 semaines selon espèce. Répulsion moustiques/phlébotomes : 2-4 semaines selon espèce.	JAMAIS chez le chat. Au poids frontière de 4 kg ou au-delà de 40 kg : faire préciser la présentation.

Bravecto Chat : cutané, gants prévus, éviter le contact avec le site jusqu'à disparition de la zone visible ; au-delà de 12,5 kg, prescription adaptée. Effets neurologiques très rares rapportés. Advantix : JAMAIS chez le chat ; empêcher le léchage du chien traité. Pas de bain savonneux ni plan d'eau pendant 48 h. Présentations 250/400 : administration interdite aux femmes enceintes ou suspectant une grossesse ; respecter les consignes de gants.

Informations générales, pas une ordonnance. Exemples soumis à prescription en Suisse ; disponibilité chez Amavet non confirmée.

La présentation exacte, l'espèce et le poids sont indispensables : ne jamais transposer la dose à une autre formulation.

Guide complet et notices : amavet.ch/vermifuges-antiparasitaires-chiens-chats/

AMAVET | Suivi individuel

Chiens et chats - repères suisses - 30 septembre 2026

Animal / poids / date	Produit et dose prescrits	Administration / tolérance	Prochaine échéance / contrôle

Faire préciser par le vétérinaire le parasite ciblé, la préparation, la dose et l'échéance. Peser les jeunes en croissance. Ne pas cumuler les antiparasitaires ou redonner une dose vomie sans avis. Tremblements, convulsions, détresse respiratoire ou exposition d'un chat à la perméthrine : appeler immédiatement un vétérinaire.

Informations générales, pas une ordonnance. Exemples soumis à prescription en Suisse ; disponibilité chez Amavet non confirmée.

Guide complet et notices : amavet.ch/vermifuges-antiparasitaires-chiens-chats/

AMAVET | Sources et impression

Documentation consultée le 30 septembre 2026. Imprimer en A4 paysage, à taille réelle ou ajustée à la zone imprimable.

ESCCAP Suisse : vers et recommandations individualisées

<https://www.esccap.ch/parasiten/wuermer/>

ESCCAP Suisse : guides et tests de prévention

<https://www.esccap.ch/fr/>

ESCCAP : lutte contre les ectoparasites

https://www.esccap.ch/demo/wp-content/uploads/2019/01/ESCCAP_CH_GL_Ecto_1_f_def_Printversion_070411_190213.pdf

ESCCAP : protozoaires

https://www.esccap.ch/2-uploads/praxis/ESCCAP-CH_GL%20Protozoen_f_def_200415.pdf

Milbemax Chien : information professionnelle suisse

<https://www.vetpharm.uzh.ch/TAK/05000000/00055998.02F>

Milbemax Chat : information professionnelle suisse

<https://www.vetpharm.uzh.ch/TAK/05000000/00055997.04F>

Bravecto spot-on Chat : information professionnelle suisse

<https://www.vetpharm.uzh.ch/TAK/PDFSPC/06000000/06587307-FI-FR.pdf>

Advantix Chien : information professionnelle suisse

<https://www.vetpharm.uzh.ch/TAK/PDFSPC/05000000/05690903-FI-FR.pdf>

Hygiène : aspirer les lieux de repos, laver les couchages et traiter tous les animaux avec des produits adaptés à leur espèce. Ramasser les selles et se laver les mains. La durée d'activité antiparasitaire n'est pas la date de péremption du médicament.

Cette synthèse documentaire n'a pas valeur de validation clinique individuelle. Le vétérinaire adapte le calendrier aux antécédents, aux analyses et aux voyages.